

PUBLICATION IMMÉDIATE

**SOUTIEN AU PROJET « L'AGRICULTURE DANS L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE »**

Îles-de-la-Madeleine, le 17 juin 2005 – La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) accorde à l'organisme *Le bon goût frais des Îles* une subvention de 10 000 \$ pour l'appuyer dans la réalisation de son projet « L'agriculture dans l'occupation dynamique du territoire des Îles-de-la-Madeleine ».

Le projet vise à comprendre la place occupée par l'agriculture et à voir quels moyens mettre en œuvre pour qu'elle bénéficie le plus possible au milieu. Les objectifs du projet sont les suivants :

- Clarifier les attentes et les besoins des groupes cibles que sont les agriculteurs et les propriétaires de terres;
- Définir le cadre d'action dans lequel se situe la problématique, soit le contexte social, économique et législatif;
- Identifier une vision commune sur la place occupée par l'agriculture dans le développement des Îles;
- Mettre en place un processus de concertation devant conduire à la préparation et à l'adoption d'un plan d'action faisant l'unanimité pour l'utilisation des terres et appuyer la réflexion en identifiant des pistes de solution.

La réalisation de ce projet sera confié au groupe de travail composé des partenaires suivants : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, l'Union des producteurs agricoles, la Municipalité, la Table de concertation agroalimentaire des Îles, le CLD, la SADC, Le Bon goût frais des Îles, Tourisme Îles-de-la-Madeleine, le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes et la Chaire de recherche et d'intervention sur la GÎM de l'Université Laval. Ce projet est en lien avec celui qui est en cours dans la MRC Le Rocher-Percé auquel participe la CRÉGÎM. D'ailleurs, le coordonnateur du projet assurera la supervision du dossier des Îles à raison d'une journée semaine.

Rappelons que la pratique des activités agricoles est constamment menacée malgré une reconnaissance par les acteurs socio-économiques de son importance comme élément clé d'une occupation dynamique du territoire dans un contexte de développement durable. La forte valeur touristique du territoire des Îles entraîne une spéculation sur les terres disponibles, ce qui entre en concurrence avec les besoins de l'agriculture.

Pour résoudre cette problématique, la Table de concertation agroalimentaire des Îles a mis sur pied, en 2002, un comité pour la protection des terres agricoles. Ce dernier a produit un répertoire des terres à potentiel agricole et a déposé une proposition de tracé aux intervenants municipaux pour soutenir une politique de gestion des terres agricoles. Par ailleurs, l'identité paysagère des Îles étant menacée par une urbanisation non contrôlée, la Municipalité a adopté, en juin 2004, un règlement de contrôle intérimaire (RCI) visant à limiter le développement des constructions sur le territoire. Ce RCI est établi de façon transitoire dans l'attente de la révision du schéma d'aménagement. Cependant, le défi de l'accès et de la mise en valeur des terres à potentiel agricole demeure.

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président
Conférence régionale des élu(e)s de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Tél. : (418) 788-2923 ou 392-9950

Renseignements :

Mme Louise Langevin
Consultante en communication
Tél. : 418-368-6771 ou sans frais 1 800-463-
6178, poste 7